

RAPPORT DE PRESENTATION EN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : acceptation de dons pour la période allant du 21/03 (jour de l'élection du Président de l'URCA) et le 09/04/2024 où le conseil d'administration de l'établissement lui a donné ses délégations de pouvoir.

L'Université de Reims Champagne-Ardenne a reçu différents dons inférieurs à 5 000,00 € entre le 21/03/2024 et le 09/04/2024 dont la liste suit :

- 25/03 : don de CHANEL pour 4 673.39€
- 29/03 : don de Fanny Daumon pour la Fondation 15€
- 03/04 : don de la Sté Agame pour 500€
- 08/04 : don de Mme Citron pour la Fondation 10€

Il est donc demandé au Conseil d'Administration de l'URCA d'accepter ces dons.